

ÉCOLE DES BOURLINGUEURS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES BOURLINGUEURS, **TENUE le mardi 24 octobre** AU SALON DU PERSONNEL.

| Présent | Absent | Présent | Absent |
|---------|-------------------|---------|---------------------|
| x | Chantal Poissant | x | Johanne Van Winden |
| x | Josée Blain | x | Julie Gagnon |
| x | Chantal Jacques | x | Lyne Cormier |
| x | Nathalie Nadeau | | x Isabelle Brossard |
| x | Stoyanka Yanova | x | Sylvie Mador |
| x | Josée Daunais | x | Marie-Ève Laplante |
| x | Mélanie Veillette | | |

1. Mot de bienvenue et présentation

Madame Nadeau se présente et souhaite la bienvenue à tous les membres. Début de la séance à 19 h.

2. Ouverture de la séance et quorum

Madame Nadeau constate qu'il y a quorum.

**3. Nomination d'un secrétaire
(C.E.17-18.705)**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nathalie Nadeau, membre du conseil d'établissement, de nommer madame Josée Blain secrétaire pour la rencontre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Question du public

Comment va le fonctionnement avec les vestiaires en haut?

Il faut essayer d'avoir le droit de remonter au 2^e étage, si on oublie des choses dans les casiers (5^e et 6^e) après 15 h.

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
(C.E.17-18.706)**

Présentation de l'activité pour la semaine de l'intimidation en collaboration avec l'école des Timoniers. Les enfants apportaient des rubans en écrivant des mots dessus. Ces rubans ont été installés sur la clôture du parc-école/terrain de soccer. Il y aura dépôt de la vidéo sur le site de l'école et sur le site des Timoniers (après avoir vérifié si tous ceux qui apparaissent peuvent être publiés).

Les noms des substituts sont demandés et il est suggéré d'envoyer les dates de réunions afin qu'ils soient informés.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lyne Cormier, membre du conseil d'établissement, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec les suivis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5 **Adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 septembre 2017**
(C.E.17-18.707)

Changer la date pour le mercredi 13 septembre 2017.

Les dates du conseil d'établissement : 9 novembre, 12 décembre, 23 janvier, 13 mars, 10 avril, 15 mai, 5 juin.
Mme Chantal Jacques doit envoyer ces dates aux membres du CÉ.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Stoyanka Yanova, membre du conseil d'établissement, d'adopter le procès-verbal avec les modifications apportées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6 **Déclaration de conflits d'intérêts**

Les parents membres et le personnel de l'école doivent signer le formulaire et le remettre à la direction.

7 **Approbation des règles de régie interne**
(C.E.17-18.708)

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lyne Cormier, membre du conseil d'établissement, d'approuver les règles de régie interne tel que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8 **Adoption du rapport annuel 16-17**
(C.E.17-18.709)

Dans le rapport annuel, on doit retirer le point « ville à l'école ».

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Johanne Van Winden, membre du conseil d'établissement, d'adopter le procès-verbal avec les modifications apportées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 **Approbation du plan de lutte**
(C.E.17-18.710)

Sur le plan de lutte à l'intimidation, pour l'an prochain, il est proposé de retirer le « bonhomme » dans le bas de la page ainsi que le message, car cela peut mener à confusion.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Gagnon, membre du conseil d'établissement, d'adopter le procès-verbal avec les modifications apportées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 Activités parascolaires

Cette année, pour septembre et octobre, nous avons renouvelé les activités suivantes sur l'heure du dîner : yoga (3^e à 6^e), taekwondo, karaté, dessin et les neurones atomiques après l'école à 15 h. Malheureusement, la danse et le DBL n'ont pas eu assez d'inscriptions pour débiter l'activité.

11 Activité école

- ↪ Thème de l'Halloween, mais pour l'instant les comités ne sont pas encore « effectifs ».
- ↪ DOJO classe (site internet pour la classe 5^e année).
- ↪ Écrivains dans la classe à Johanne Van Winden.

Il est demandé de présenter les bons coups faits en classe des enseignants. Il n'y a pas de sortie éducative à venir.

12 Budget du C.É

Le montant octroyé pour le conseil d'établissement est de 400 \$ par année. Cet argent sert à payer les frais de garde des parents du CÉ et les collations lors des assemblées.

13 Présentation Normes et modalités

C'est la première fois qu'on présentait la première communication, version numérique. Les parents ont bien apprécié. Par contre, les enseignantes du 1^{er} et du 3^e cycles n'ont pas aimé la banque de commentaires. Selon elles, il en manque.

14 Budget de 1000 \$ pour activités de sensibilisation (lecture et écriture)

Un budget de 1000 \$ est remis par l'école pour des activités de sensibilisation en français. Il est suggéré d'avoir la conseillère pédagogique en lecture-écriture pour les parents de maternelle et de 1^{ère} année pour expliquer la pré-lecture (mat) et la lecture (1^{ère}). De plus, le comité de parents de la Commission scolaire offre 500 \$ pour des conférences. Le montant (de 1000 \$) pourrait être utilisé pour payer les éducateurs qui garderaient les enfants des parents participants à la rencontre de pré-lecture (mat) et lecture (1^{ère}), afin de les inciter à venir à la rencontre de la conseillère pédagogique.

15 Correspondance de la présidente

Explication du programme « Boks » pourrait être fait avant la classe et cela aide la réussite scolaire. Il peut y avoir aussi « Pause-Active ». Madame Nadeau pourra l'envoyer aux enseignantes (des idées de Mme Mador).

16 Mot de la déléguée au comité de parent

À la dernière rencontre, il y a eu des élections (président et vice-président)

- 2 comités :
- Il y a un parent représentant pour comité de transport
 - Il y a un comité de parents pour les voyages (surtout au secondaire)

17 Mot de la technicienne du service de garde

Retour sur la journée pédagogique du 20 octobre. Cette journée a été très appréciée et les parents trouvent que c'est super plaisant les journées pédagogiques et félicitent les éducateurs.

18 Mot de la direction

Il y aura une formation le 28 novembre à 19 h à la Cité, pour tous les nouveaux membres, sur les encadrements juridiques et les contextes financiers.

**19 Levée de l'assemblée
(C.E.17-18.711)**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josée Blain, membre du conseil d'établissement, que la séance du conseil d'établissement tenue le 24 octobre 2017, soit levée à 21 h 12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marie-Ève Laplante
Présidente

Nathalie Nadeau
Directrice